



398809

Vu à la Section des Travaux Publics
du Conseil d'État
10 DEC. 2019

Le Rapporteur,

LIAISON AUTOROUTIÈRE ENTRE MACHILLY ET THONON-LES-BAINS

ANNEXE 4 : MISE EN COMPATIBILITÉ DU PLU DE THONON-LES-BAINS

Sommaire :

Partie I : Consistance du projet dans la commune de Thonon-les-Bains

Partie II : Pièces modifiées dans le cadre de la mise en compatibilité

1. Le règlement
2. Le plan de zonage

Partie I : Consistance du projet dans la commune de Thonon-les-Bains

Sur la commune de Thonon-les-Bains, l'extrémité est du projet se raccorde au contournement de Thonon-les-Bains, aménagé en première phase à 2 × 1 voies, à hauteur du franchissement du Pamphiot. Le projet comprend la construction d'un ouvrage d'art non courant correspondant à un deuxième viaduc sur le Pamphiot parallèlement à l'ouvrage existant, la mise à 2 × 2 voies du contournement de Thonon les Bains jusqu'au diffuseur du Genevray et la réalisation de voies d'entrecroisement entre l'échangeur d'Anthy-sur-Léman et le diffuseur du Genevray.

La commune de Thonon-les-Bains dispose d'un plan local d'urbanisme (PLU) approuvé le 18 décembre 2013. Une déclaration de projet avec mise en compatibilité a été approuvée le 27 janvier 2016. Une modification n° 1 a été approuvée le 21 mai 2019. L'analyse de la mise en compatibilité des différentes pièces du PLU avec le projet a été réalisée à partir du document approuvé le 27 janvier 2016.

Le tableau suivant liste les éléments interceptés par la bande d'enquête de la liaison autoroutière Machilly- Thonon les Bains et indique comment le projet rétablit chaque fonctionnalité :

Voie rétablie	Fonction	Commune	Modalités de rétablissement
Route de la Visitation - RD33	Route Fonction agricole	Thonon-les-Bains	Passage inférieur dans la culée du viaduc du Pamphiot

La bande d'enquête est présentée sur la figure page suivante.

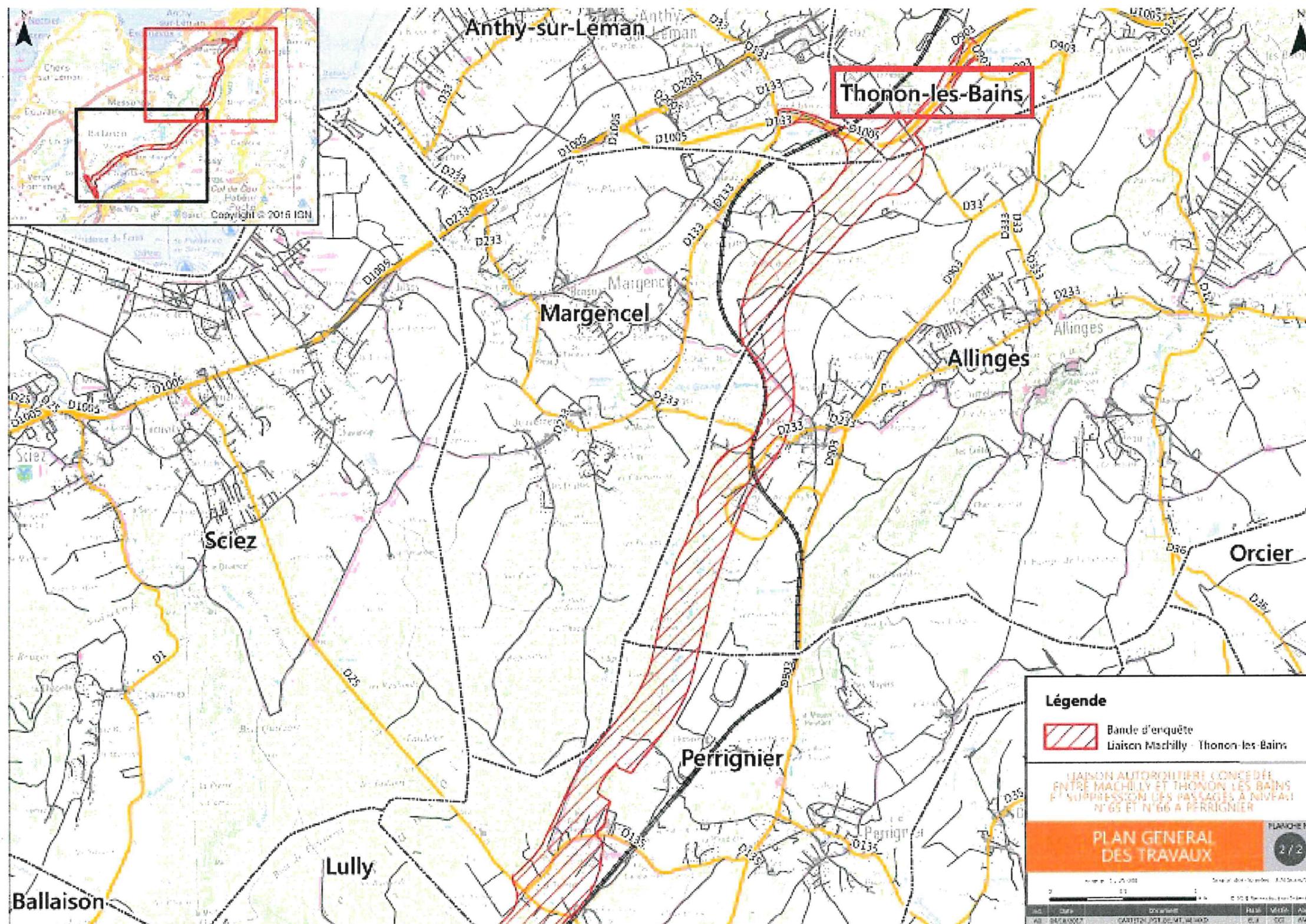


Figure : bande d'enquête de la liaison autoroutière Machilly – Thonon-les-Bains (extrait)

Partie II : Pièces modifiées dans le cadre de la mise en compatibilité

L'opération interceptant des Espaces Boisés Classés (EBC) et n'étant pas compatible avec le règlement du PLU de Thonon-les-Bains dans les zones A et N, il est nécessaire de réaliser une mise en compatibilité du règlement écrit et graphique du PLU opposable de Thonon-les-Bains, à savoir :

- règlement écrit des zones A et N pour y autoriser l'opération ;
- règlement graphique : déclassement des EBC dans la bande d'enquête de la liaison autoroutière entre Machilly et Thonon-les-Bains et inscription de la bande d'enquête de l'opération.

Préalablement au déclassement des EBC dans la bande d'enquête, la commission départementale de la nature, des paysages et des sites du 19 septembre 2017 a émis un avis favorable à la levée de la référence à l'article L121-27 du Code de l'urbanisme pour les EBC concernés.

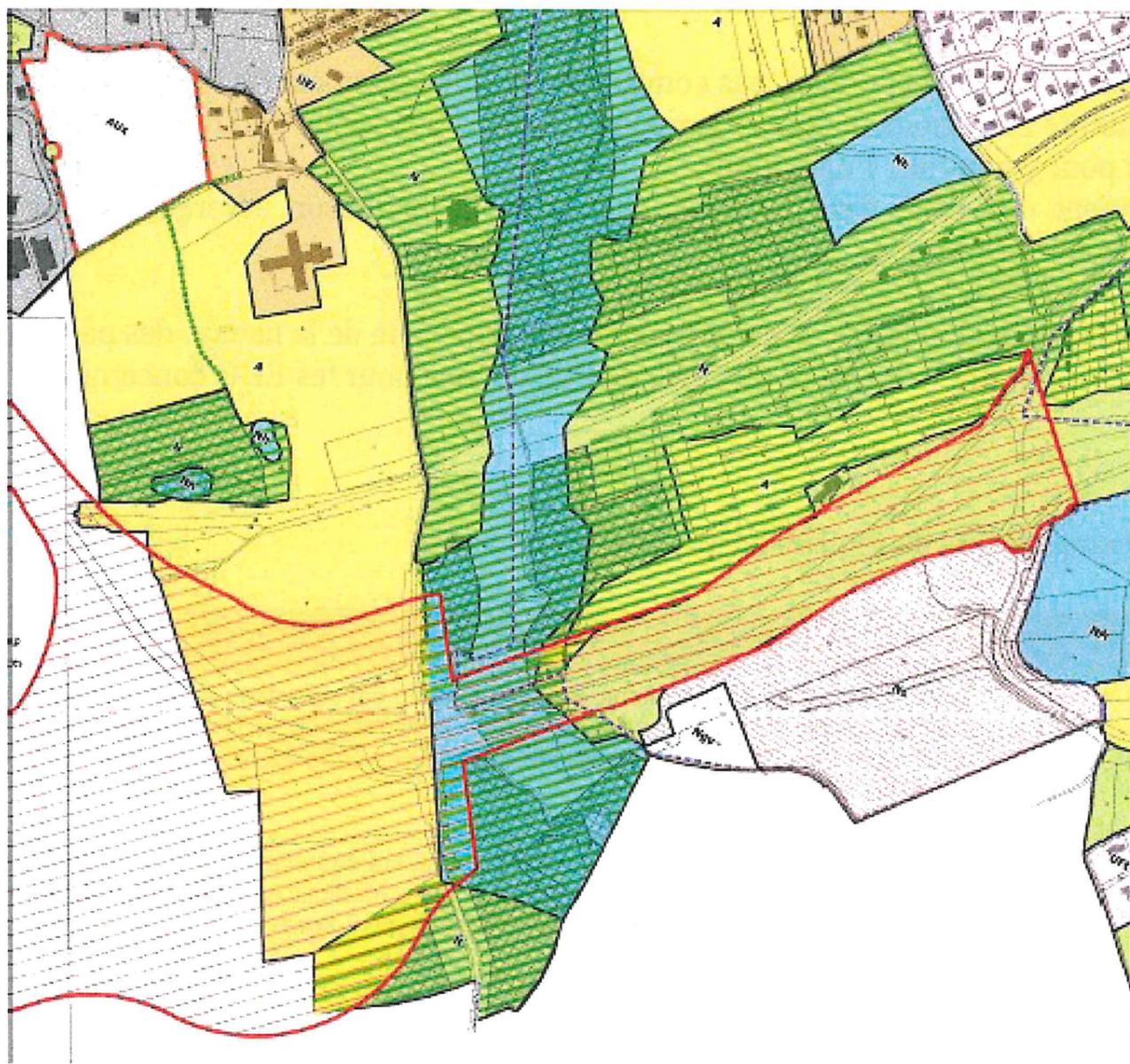
1. Le règlement

Les modifications apportées pour la mise en compatibilité du règlement sont portées en rouge.

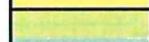
Zone – page du règlement écrit	Règlement mis en compatibilité
Zone A	(p92) Article A 2 : Occupations et utilisations du sol soumises à des conditions particulières : L'aménagement de la liaison autoroutière entre Machilly et Thonon-les-Bains, ainsi que les travaux associés, sont autorisés. En conséquence, les dispositions ci-après ne s'appliqueront pas à cet aménagement et à ces travaux (...)
Zone Nh	(p97) Article N2 : Occupations et utilisation du sol soumises à des conditions particulières. L'aménagement de la liaison autoroutière entre Machilly et Thonon-les-Bains, ainsi que les travaux associés, sont autorisés. En conséquence, les dispositions ci-après ne s'appliqueront pas à cet aménagement et à ces travaux. (...)

2- Le plan de zonage

La modification graphique consiste, au sein des documents graphiques du PLU de la commune de Thonon-les-Bains, à déclasser les EBC dans la bande d'enquête de la liaison autoroutière entre Machilly et Thonon-les-Bains et à inscrire le périmètre de la bande d'enquête de l'opération. La modification graphique est présentée sur la figure page suivante.



 Emprise de la bande d'enquête relative à l'opération de liaison autoroutière concédée entre Machilly et Thonon-les-Bains

	Zone A
	Zone N
	Zone Nh

 Espace boisé classé – bois, parc et forêt

 Secteur de sensibilité hydrogéologique